

Assurez l'avenir de vos enfants.  
 Financez dès aujourd'hui la rentrée scolaire de vos enfants avec notre Prêt Etudes.  
 Offre valable jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2021

80 200 800

NSIA Banque, le vrai visage de la Banque.

jeudi 16 septembre 2021 - 300 F

**soirinfo**  
 n°8069

**Rentrée scolaire 2021-2022**

**Un enseignant révèle les inconvénients du retour des coefficients**

**Administration publique**

**Comment la corruption sévit dans les structures et services**

**Affaire "Conflit Achi-Bictogo"**



**De nouvelles confidences sur les relations entre les deux hommes**



● **Le Directeur exécutif du Rhdp convoqué d'urgence, aujourd'hui**

**Drames**

- **Un vieillard de 82 ans meurt calciné dans l'incendie de sa maison**
- **Un homme battu et projeté d'un immeuble**
- **Un employé broyé par une machine de son entreprise**

**Congrès constitutif de son nouveau parti**

**Gbagbo zappe Simone de son "commando"**

● **Ce que l'ex-Première dame prépare**



**Rapprochement avec Ouattara**

**Guillaume Soro : « La réconciliation à pas forcés... est vouée à l'échec »**





Projet d'Amélioration de la Prestation de Services Educatifs (PAPSE)  
Part Etat

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°04/AMI/PAPSE/CI/2021**  
**POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ (5) FACILITATEURS COMMUNAUTAIRES ET**  
**CINQ (5) TECHNICIENS GENIES CIVILS**

**CONTEXTE**

Le Projet d'Amélioration des Prestations de Services Educatifs ou Projet « mon enfant apprend mieux à l'école », est la traduction d'un Don du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) à la République de Côte d'Ivoire. La Banque Mondiale agit en qualité d'administrateur de ce financement.

L'Objectif de développement du Projet (ODP) est de renforcer l'accès à l'éducation préscolaire et d'améliorer les résultats d'apprentissage dans les écoles primaires bénéficiaires au sein des communautés ciblées.

Le projet comporte quatre (4) composantes déclinées comme suit : **Composante 1** : Amélioration des conditions pour de meilleurs résultats d'apprentissage ; **Composante 2** : Renforcement de la gestion et de la redevabilité dans le secteur de l'éducation ; **Composante 3** : Améliorer l'environnement des apprentissages dans les écoles bénéficiaires et **Composante 4** : Mise en œuvre et évaluation du projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre des composantes 1, 2 et 3, des inter-médiateurs communautaires sont recrutés à titre de consultant individuel par le Projet. Ils seront chargés de compléter l'effectif déjà en fonction pour apporter appui et accompagner les Communautés et plus spécifiquement les Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES). Ces consultants inter-médiateurs communautaires seront : (i) les Facilitateurs communautaires ou Agents de mobilisation communautaire et (ii) les Techniciens génie civil. Ils seront placés sous la responsabilité, pour les Facilitateurs communautaires, du Spécialiste en Développement Communautaire (SDC), et pour les techniciens génie civil, de l'Ingénieur génie civil (IGC) du PAPSE.

**1. FACILITATEUR COMMUNAUTAIRE**

**1.1. Missions :**

Il sera chargé de la mobilisation communautaire, du renforcement des capacités et du sous-projet « mon école fonctionne mieux », sous la responsabilité du SDC. De façon spécifique, il assumera les tâches suivantes :

- mobiliser les bénéficiaires autour des sous-projets ;
- faciliter l'interface entre la communauté ou le COGES d'une part et l'UGP, les services des Collectivités Territoriales décentralisées, les services techniques des ministères sectoriels, les autorités administratives et autres intervenants impliqués d'autre part, dans la mise en œuvre des sous projets ;
- Faire l'appui aux communautés pour la réalisation des diagnostics écoles, le renforcement des capacités des COGES et autres organes communautaires, l'élaboration des PACC, l'élaboration jusqu'à la mise en œuvre des sous-projets des communautés de la phase additionnelle ;
- appuyer la mise en œuvre des sous projets « mon école fonctionne mieux » et le dialogue citoyen en liaison avec les Coordonnateurs COGES jusqu'à l'achèvement y compris l'autoévaluation conformément aux dispositions du manuel d'exécution ;
- faire le suivi de la gestion des plaintes et des VBGMs dans les localités bénéficiaires du FI et du FA ;
- coordonner les activités de la Technicien génie civil ;
- reporter les contraintes et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des sous projets au niveau du Spécialiste en Développement Communautaire (SDC) ;
- exécuter toute autre tâche à la demande de l'UGP ;
- élaborer et transmettre un rapport d'activités mensuel au SDC et/ou SDC junior.

**1.2. Qualifications et profil des consultants**

Les candidats doivent avoir :

- le niveau minimum BAC+ 2 ou un diplôme équivalent dans l'une des disciplines suivantes : sociologie, agronomie, développement local, criminologie, sciences de gestion, sciences économiques.
- une expérience d'au moins deux (2) ans en développement communautaire ou en animation rurale (sensibilisation et mobilisation communautaire, etc.).
- la capacité de travailler sous pression ;
- la connaissance d'au moins une langue locale dans la zone d'implantation du projet serait un atout ;
- La capacité à conduire les activités en veillant à ce qu'elles soient participatives et inclusives (participation des femmes et des groupes vulnérables...)
- Une expérience de travail au moins sur un projet financé par la Banque Mondiale serait un avantage.
- NB : Des connaissances des projets financés par la Banque mondiale, la connaissance d'au moins une langue locale dans la zone d'implantation du projet et exercé ou résidé dans la zone d'activité serait un atout.

**1.3. Durée des prestations**

La durée de la mission de chaque facilitateur communautaire est de 12 mois (renouvelable suivant la performance et les besoins du projet).

**2. TECHNICIEN GENIE CIVIL**

**2.1. Missions**

Il sera chargé principalement du renforcement des capacités de la communauté, de la préparation des sous-projets infrastructures, du suivi technique et contrôle des travaux des infrastructures communautaires sous la responsabilité de IGC. De façon spécifique, il assumera les tâches suivantes :

- produire les dossiers techniques définitifs pour l'Appel d'Offre Local ;
- appuyer la communauté et la passation de marché du PAPSE pour la sélection des entreprises d'exécution et des fournisseurs ;
- participer à l'implantation des ouvrages sur les sites validés avec le Spécialiste environnement et l'Ingénieur Génie civil ;
- s'assurer de la mobilisation du personnel des entreprises et de l'approvisionnement suffisant des chantiers ;
- suivre les travaux de construction exécutés par les entreprises y compris la qualité des matériaux ;
- rédiger les attachements et décomptes provisoires et définitifs de commun accord avec le COGES, les

entreprises d'exécution et le contrôle financier ;

- participer à la réception des chantiers achevés et suivre la mise en œuvre des recommandations des réceptions provisoires ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des prescriptions environnementales et sociales dans l'exécution des chantiers du FA ;
- Faire le suivi de la gestion des plaintes et des VBGMs dans les localités bénéficiaires du FI et du FA ;
- élaborer et transmettre une fiche mensuelle y compris les images des chantiers avec le COGES ;
- reporter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du sous projet au niveau de l'IGC ;
- renforcer les capacités des membres du COGES (par ex. : suivi de chantier) ;
- collaborer avec le facilitateur communautaire dans la mise en œuvre des sous projets ;
- appuyer les COGES pour le paiement des entreprises et des fournisseurs sans se substituer à ceux-ci, ni se présenter avec le COGES à la Banque ;
- exécuter toutes autres tâches selon sa compétence confiée par le Coordonnateur, liée à l'atteinte de l'objectif d'achèvement des travaux de construction, qui sera jugée nécessaire.

**2.2. Qualifications et profil des consultants**

Les candidats doivent avoir :

- un diplôme de technicien supérieur (BAC + 2) au moins dans le domaine du génie civil ;
- une expérience professionnelle en maîtrise d'œuvre (suivi et contrôle des travaux) d'au moins deux (2) ans (construction, réhabilitation de bâtiment, forage, aménagement...);
- une expérience probante d'au moins un (01) an en suivi de travaux suivant l'approche participatif (DCC ou DDP) ;
- une expérience d'au moins un (1) an sur des projets de construction de bâtiments en zone rurale ;
- travaillé sur un contrat ou un projet dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale serait un avantage ;
- exercé dans la zone d'activité serait un atout ;
- une disponibilité et un intérêt pour le travail à caractère urgent ;
- Une disponibilité et un intérêt pour le travail à caractère urgent.

**NB** : Des connaissances des projets financés par la Banque mondiale, la connaissance d'au moins une langue locale dans la zone d'implantation du projet et exercé ou résidé dans la zone d'activité serait un atout.

**2.3. Durée des prestations**

La durée de la mission du technicien génie civil est de 12 mois (renouvelable suivant la performance et les besoins du projet)

**3. ZONES D'INTERVENTION**

Le Projet se déroulera dans les localités situées dans les régions suivantes : **Bagoué, Béré, Boukani, Kabadougou, Poro, Tchologo.**

**4. METHODE DE SELECTION**

Les candidats seront sélectionnés conformément aux dispositions de l'ordonnance N° 2019 du 24 juillet 2019 portant Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent **obtenir des informations complémentaires ainsi que les Termes de Références (TDR)** à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures à 17 heures (heures locales), auprès de la cellule marchés de l'Unité de Gestion du PAPSE

**5. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Il doit comprendre :

- une lettre de motivation mentionnant le titre du poste, adressée au Coordonnateur du PAPSE ;
- un curriculum Vitae détaillé
- les copies légalisées des diplômes ;
- les attestations de travail.
- Le permis de conduire Catégorie A

**6. DATE ET LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS**

Les dossiers de candidature doivent être soumis en français, sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires dont une (1) copie originale au plus tard le **vendredi 08 octobre 2021, à 15 h30 GMT** et porter la mention générale suivi de la précision selon le poste comme suit : « RECRUTEMENT DE CINQ (05) FACILITATEURS COMMUNAUTAIRES ET CINQ (05) TECHNICIENS GENIE CIVIL : **Facilitateur Communautaire ou Technicien Génie civil** » à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du Projet PAPSE sis aux II plateaux – 7ème Tranche

Lot 3039, îlot 252 face au Groupe Scolaire « Les Papillons »

Ville : **ABIDJAN - Pays** : Côte d'Ivoire

Code postal : BP V120 ABIDJAN 01

Numéro de téléphone : (225) 27 22 55 94 40

Adresse électronique : thieryambra@gmail.com